

ASSEMBLEE GENERALE A PARIS

LE 15 DECEMBRE 2016

Mesdames Messieurs et Chers Amis,

L'année 2016 se termine,

En ce moment il est bon d'analyser et de s'interroger sur les évènements qui ont marqué notre filière Bois.

- 1) Cela fait déjà plus de 4 années que nous vivons avec une consommation de sciage qui diminue... Qu'avons-nous fait pour y remédier ?
- 2) Dans le monde entier les sciages contre-collés s'imposent dans la construction bois des maisons et des immeubles de grande hauteur
- 3) Le groupe de bois Weyerhaeuser possède maintenant 5,2 millions d'hectares de forêts ; la surface forestière française est de 16,7 millions d'hectares presque 1/3 de la surface forestière française.
- 4) A moyen terme, la taxe carbone apportera-t-elle de l'argent à la forêt et à l'industrie du bois ?

Les banques et les investisseurs commencent à se retirer des branches émettrices de CO2 et ce thème prend une importance croissante.

Notre filière bois devrait avoir sa juste contribution.

- 5) Le thème des coupes ou du commerce illégal des grumes ou du sciage est arrivée en Europe, Roumanie, Ukraine et aux USA

Le commerce du sciage et des grumes devra être légal et sera de plus en plus contrôlé.

En France comme partout sur notre planète la pression de la Chine qui ménage ses propres forêts va accentuer la demande illégale.

6) Un coût de transport maritime au plus bas (- 50 % en 1 an)

La 7ième compagnie mondiale Hanjin (Corée) est en état de dépôt de bilan
Le coût du fret couvre à peine les coûts du carburant, même si depuis quelques semaines la tendance commence à s'inverser un peu.

Quand les besoins en transport diminuent, cela veut dire que le marché est en récession.

Mon problème c'est que tout le monde dit qu'il y a de la croissance alors que des faits montrent l'inverse.

Revenons chez nous.

Jacques Barillet nous a délivré une photo de la situation financière de la transformation.

Que faut-il en penser ?

La consommation mondiale de sciage progresse. En France elle baisse...

La filière chêne est en convalescence, la filière résineuse sous antibiotique...

Comment bien réagir ?

Je vous parlais d'antibiotique.

Avec un résultat d'exploitation en chute (avant frais financier)

2011	2012	2013	2014	2015
2.5	0.2	0.8	1.5	0.6

Et des amortissements qui représentent 88 % de l'EBE.

Les résultats globaux sont mauvais.

Les antibiotiques sont les réserves accumulées dans le passé.

La scierie résineuse consomme du cash pour tourner, elle mange son propre capital.

Un signe qui ne trompe pas.

Les trésoreries se tendent et diminuent rapidement.

Pour rétablir un début d'équilibre sans changement notable des conditions de marché, il n'y a en dehors d'augmenter sa productivité et son rendement matière que la maîtrise du coût de son approvisionnement.

Oui les cours du résineux devront être sages dans l'avenir et tenir compte d'une situation dégradée.

Evitons l'excès de pessimisme, les permis de construire sont à la hausse depuis 6 mois et les demandes de chantiers devraient suivre.

1. L'action de la FNB

J'aimerai, en cette fin de la deuxième année en tant que président, vous présenter un peu mon action avec l'équipe de la FNB.

J'ai cherché de façon constante à privilégier l'intérêt général de notre filière pour qu'elle évolue au mieux dans un monde de concurrence exacerbée et de fortes tensions possibles entre nous tous.

Nous réagissons tous face aux différentes situations auxquelles nous sommes confrontés.

Le comportement que nous adoptons suite à des incitations matérielles ou sociales ou encore nos préférences, peut aller à l'encontre de l'intérêt collectif.

Cette recherche du bien commun passe, en grande partie, par l'écoute, la discussion, le respect, les propositions et enfin la construction commune de solutions pour permettre de concilier autant que faire se peut l'intérêt individuel et l'intérêt général.

Ce n'est pas évident si on tient compte de la divergence possible entre l'intérêt privé des individus, des groupes sociaux, des nations et l'intérêt général.

Nous sommes tous conditionnés par la place spécifique que nous occupons dans notre filière. Et c'est normal.

En cela, je dois accepter et comprendre les critiques de notre action de nos collègues scieurs ou exploitants forestiers. Nous devons avoir la même attitude vis-à-vis de nos partenaires.

C'est seulement à cette condition que l'on créera une valeur ajoutée de filière durable à la satisfaction de tous.

Entre nous, nous ne pouvons plus agir de façon isolé et avoir raison tout seul.

J'aimerais, par cette explication, bien insister que notre force est collective dans le respect de la différence de chacun mais tournée vers l'intérêt général.

2. Forêt de production : le cercle vertueux

Sans forêt de production, nous ne pourrions accéder au podium de l'industrie européenne du bois. C'est pourtant l'ambition que s'est fixé la filière avec le PNFB et le CSF.

Pour nous industrialiser, nous avons besoin :

- De sécuriser nos approvisionnements
- D'essences adaptées au marché
- De volumes et de qualités adaptées à la demande de nos clients
- De forêt de plantation avec de fortes densités de plantation.

Si prononcer le mot « plantation » n'est plus un tabou, celui de « forêt de production » le reste. Il nous faut collectivement « adopter » cet adjectif. Quand j'entends que le ministère a toutes les peines du monde à imposer plus de 800 plans / ha et que le CNPF ne souhaite imposer aucune densité minimum, cela me désole.

Nous devons travailler à l'acceptabilité sociale des coupes et travaux mais aussi, je m'en rends compte, à convaincre la grande majorité des propriétaires, y compris publics, de l'utilité d'une sylviculture moderne et plus intensive.

De ce point de vue, nous partageons une identité de vue forte avec les Aquitains.

Unissons nos forces pour cette cause d'intérêt général dont le climat en tirera les principaux bénéficiaires.

3. Pourquoi une grande campagne de communication ?

La vérité des chiffres s'impose à nous : malgré des politiques publiques positivement orientées en faveur du bois, les parts de marché du bois stagnent et régressent même sur certains marchés.

L'étude Lochu nous en a donné la confirmation. Sur les 5 dernières années :

- Consommation : -2,3 millions m³ (-4,5 % par an)
- Production de bois français : - 670 000 m³ (-1,6 % par an)

On a donc perdu près de 1 milliard d'euros de consommation.

La FNB a considéré qu'elle ne pouvait rester inactive devant une telle dégradation de son environnement. Un secteur en décroissance ne peut innover, investir, se développer. C'est pourquoi nous avons sollicité France Bois Forêt pour que, collectivement, nous partagions ce constat et réagissions.

L'adhésion de tous les membres de FBF a été immédiate et nous avons collectivement décidé d'agir vite. Un budget de 10 millions d'euros sur 3 ans est sacralisé pour cette action coté FBF.

Mais s'agissant de l'intérêt général de la filière, cette plateforme a vocation à s'élargir (CODIFAB, UNIFA, APEFC, ADEME, régions, etc. ont été sollicités) pour faire filière ensemble.

Nous espérons redonner la pleine activité à nos entreprises par cet investissement.

Il est évident, il faut le dire, que ce choix fort nécessitera de modérer certaines actions régionales ou nationales.

4. Hiérarchie des usages – Cascade USE

Voici pour la majorité des chefs d'entreprise que nous sommes, une nouvelle idéologie, malthusienne, dont vous allez entendre parler et qui est promue par les industries de trituration auprès des institutions européennes et nationales. De quoi s'agit-il ? Je vais essayer de vous l'expliquer.

Selon la théorie des triturateurs, nous manquons de bois en Europe et en France et il n'est pas possible de développer la ressource. Nous devons donc donner priorité aux débouchés trituration sur les autres débouchés, en particulier sur l'énergie. Pour pallier ce manque « virtuel » de bois et servir en priorité ce débouché trituration, il faut trouver un moyen de s'approprier, à bon prix, les connexes des scieurs.

Mais il y a un problème. Nous sommes en économie de marché et les scieurs sont propriétaires de leurs connexes et certains créent de la valeur ajoutée en intégrant des unités de fabrication de pellets. Ces connexes ne sont donc pas une ressource collective à gérer selon les politiques publiques. C'est la propriété d'acteurs privés.

Pour contourner cet obstacle, les triturateurs ont inventé une arme : « la cascade ».

Qui peut être contre une cascade, c'est plutôt engageant.

La cascade, c'est donner en toutes circonstances la priorité au débouché panneaux sur le débouché pellets et ce malgré le fait que ce débouché a perdu en Allemagne et en France 10 millions de m³ en 5 ans. La commission européenne, le parlement, certains fonctionnaires français croient à cette fable au point que des demandes administratives vont poindre en 2017. Lundi dernier, les triturateurs ont même proposé de geler le développement de la filière pellets. Rien que cela.

Je le dis avec calme mais avec force : la FNB mettra tout en œuvre pour que le réalisme économique reprenne ses droits. ON ne peut bâtir une stratégie de filière sur des fables.

5. Le marché des granulés

Après une progression à 2 chiffres sur plusieurs années, la consommation et la production 2016 devraient augmenter à un rythme beaucoup plus faible

Le prix du baril à 30 Dollars au début de l'année (actuellement à 50 USD) et plusieurs hivers doux y sont pour beaucoup.

Nous devons nous poser la question, ce marché a-t-il atteint son point haut ?

La réponse est non

Je vois un grand potentiel en France et dans les pays de l'Europe de l'Est.

En Allemagne et en Autriche il n'y a plus beaucoup de place pour de nouvelles usines.

En conclusion, les granulés amèneront, en France, une valeur ajoutée nécessaire et importante à l'amont de notre filière sans handicaper l'industrie du panneau ou de la papeterie qui a basculé sur le recyclage.

6. Simplifier l'organigramme de la filière

Notre belle filière ressemble à certains moments à un village gaulois. Au fil des années, les structures professionnelles nationales et régionales se sont empilées, créant à certains moments beaucoup de difficultés pour avancer sans cacophonie. Ce n'est pas efficace et très coûteux. Il nous faut donc avoir le courage de remettre à plat l'organigramme de notre filière et le simplifier. Que pensez-vous de fusionner CODIFAB – FBF et les 13 interprofessions régionales. Ne serions-nous pas plus forts ? Plus efficaces ?

7. Sujets d'actualité

- **Déclaration des chantiers forestiers**

Les différents interlocuteurs de la filière ont participé au cours de l'année à des échanges souvent fructueux, sur des domaines sociaux où l'intérêt commun a mobilisé les énergies.

On peut citer à cet égard les réflexions conduites sur les interventions nécessaires auprès des Pouvoirs Publics sur l'abaissement du seuil de déclaration de chantier à 100m³ au lieu de 500 m³ (FPF, FNCOFOR, ONF, Experts forestiers de France, FNB), où des convergences ont pu être trouvées cette semaine pour remettre en cause ce seuil.

Par exemple, dans mon entreprise, cela fait passer le nombre de chantiers à déclarer de 20 % à 90 %.

- **Poussières de bois**

Nous sommes toujours dans l'impasse et malgré des annonces encourageantes l'année dernière à notre assemblée générale, rien n'est réglé.

En Europe, la commission européenne propose de limiter la mesure aux bois feuillus et de porter le seuil de 5 mg / m³ à 3 mg / m³.

En France, le seuil est toujours bloqué à 1 mg / m³, applicable à toutes les essences. Chacun connaît les problèmes de faisabilité en particulier l'absence de constructeurs dans le monde garantissant le respect du seuil français. Mais on continue comme si de rien n'était, comme si la France avait raison seule contre tous.

La poussière est décidément un sujet irritant, pour tous.

Qui va avoir le courage d'introduire du bon sens et du pragmatisme dans ces mesures, pour les rendre efficaces et soutenables ?

- **Provision pour investissement**

Le traitement fiscal des investissements dans nos entreprises va se simplifier à l'extrême puisque :

- L'amortissement accéléré prend fin le 31 décembre 2016 et le ministère de l'agriculture n'a pas proposé sa reconduction. Nous le déplorons
- Le suramortissement mis en place par M. Macron sera supprimé le 14 avril 2017, le gouvernement ne l'a pas reconduit. A partir de cette date, l'investissement déclaré comme priorité nationale, tout particulièrement dans notre secteur, ne sera plus encouragé.

La FNB réitère son attachement à la mise en place de mesures alternatives, pérennes, comme la provision pour investissements.

Les pays de l'Est bénéficient encore d'aides communautaires auxquelles nous n'avons pas droit (jusqu'à 50 % d'aide). Nos voisins allemands et nordiques ont accès à la provision pour investissements. Si nous voulons rester compétitifs là où nous le sommes et continuer à rattraper notre retard dans certains secteurs, nous avons besoin de disposer des mêmes armes que nos concurrents.

Dans le même registre, un chantier est à ouvrir sur la taxe foncière qui pénalise lourdement les investissements en milieu rural.

- **Label EU – contrôles**

Une année de passée, nous en sommes donc pour le moment à 50 % du dispositif.

Mais seulement à 10 % du contrôle.

Premier constat : les prix du chêne continuent d'augmenter malgré les affirmations des cassandres qui prédisaient avec force le contraire.

Deuxième constat : des fraudeurs continuent d'exporter de façon illégale.

Pour exporter des grumes il faut un certificat phytosanitaire délivré par la Draf Régionale. Pour faire le traitement phytosanitaire à l'Etranger un document doit attester l'origine des Bois.

Il se nomme le DIPIC document d'information phytosanitaire intracommunautaire.

En Lorraine, grande terre d'export de grumes, nous constatons que depuis mai 2016 la DRAF n'aurait délivré que 6 DIPIC.

Cela doit cesser.

Nous ne pouvons plus collectivement être témoin et complice d'une fraude caractérisée.

La crédibilité de notre action de filière est en jeu. La FNB compte sur l'ONF et sur les draf régionaux pour faire appliquer les règles communes.

A L'Etat de poser les bonnes questions à nos amis Belges.

Nous ne pouvons pas être complices de l'illégalité

Je vous en remercie par avance.

Les ventes labellisées UE sont une bonne réponse à la relocalisation de la valeur ajoutée dans nos territoires.

Le travail en commun du Ministère de l'Agriculture de la FNCOFOR et de l'ONF est le début d'un grand succès, nous avons fait filière ensemble nous créons ainsi une valeur ajoutée de filière

Nous allons ensemble essayer de répondre à ce défi, la FNB ne peut qu'être satisfaite et vous témoigner toute sa reconnaissance, et d'avoir pris des risques car vous n'y étiez pas obligés...

En creux, je constate que nous n'avons pas réussi à construire avec la Forêt Privée, c'est pour le moment un échec, peut être mon échec.

Est-il durable ?

Je ne le souhaite pas, nous devons toujours sortir par le haut ; 2017 le permettra sûrement...

C'est dans tous les cas ma volonté et de celle de la FNB.

L'année 2017

Selon les projections macroéconomiques pour la France effectuées dans le cadre de l'Eurosystème, la croissance du PIB attendrait en moyenne 1,3 % en 2016 et 2017.

La croissance en 2017 donc marquerait le pas

L'effet positif de la baisse des prix du pétrole et des taux d'intérêt touche à sa fin.

Toutefois, le bâtiment, avec une augmentation significative des permis de construire et de l'ouverture des chantiers de façon récente, laisse présager une amélioration notable qui alimente un optimisme raisonné.

De même, le regain d'activité dans la zone Euro et aux USA et de façon générale mondiale devrait conforter une amélioration de la tendance générale en favorisant une augmentation de l'exportation.

Toutefois, restons pragmatique.

Thierry Marx disait :

« L'oiseau compte plus sur ses ailes que sur la branche où il est pour assurer sa sécurité ».

Merci à vous tous, Nicolas, Michel, Caroline, Marlène, Françoise, Jennifer, Véronique, Mohamed et Céline.

Bon anniversaire à Caroline. C'est aujourd'hui son anniversaire.

Bientôt Noël, le 31 décembre, la nouvelle année.

Bonne fête de famille.

Bonne santé à vous tous et à tous ceux qui vous sont cher.